

Commune de MARQUISE
'ZAC PLAINES DU CANET'

ATTESTATION

Nous soussignés, Thierry BLEARD, Géomètre-Expert, associé dans la SCP BLEARD-LECOCQ Géomètres-Experts, Résidence Félix Adam - 1, boulevard Auguste MARIETTE à BOULOGNE SUR MER.

Certifions que la Surface de plancher attribuée au Lot 30 de la 'ZAC PLAINES DU CANET' à MARQUISE est de 300 m².

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 07/12/2015.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Thierry BLEARD

PLAN DE VENTE

Lot 30

Propriété de AGORA

Vente à M. & Mme ...

Superficie totale réelle : 624 m²

Section AM n° 665 - DMPC n° 892 W



SCP BLEARD LECOCQ
GEOMETRES EXPERTS

N° d'inscription à l'OGEE : 80032

Rés. F.ADAM - 1, Boulevard A.MARIETTE - 62200 BOULOGNE SUR MER

Tél. : 03 21 30 12 87 - Fax : 03 21 30 19 98

combr@bleard-lecocq.fr



GEOMETRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Descriptif d'un terrain à bâtir en vue de l'habitation

(Article L 111-5-3 du code de l'urbanisme)

L'ensemble, porté au plan annexé, d'une superficie réelle de 624 m² et référencé au cadastre sous le numéro 665 de la section AM, fait l'objet d'une vente sur la commune de MARQUISE, par AGORA au profit de M. & Mme ...,

Il tient :

- De l'Ouest aux parcelles reprises au cadastre sous les numéros 666 et 519 de la section AM, formant le Lot 31 de l'aménagement pour la première, et propriété de M. & Mme COURCOT Dominique pour la seconde, sur une longueur de 22m14, et 22m79. Cette limite est matérialisée par trois bornes.

- Du Nord à l'Espace vert créé dans le cadre de l'aménagement, sur une longueur de 18m05. Cette limite est matérialisée par deux bornes.

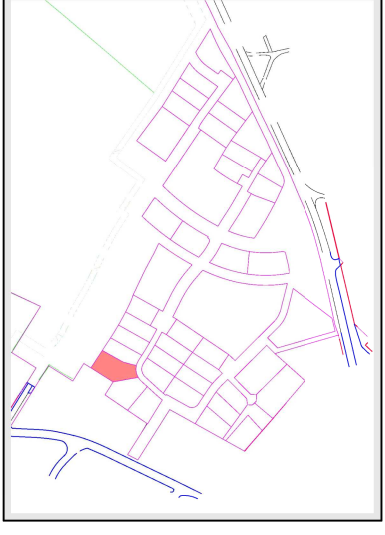
- De l'Est à la parcelle reprise au cadastre sous le numéro 664 de la section AM, formant le Lot 29 de l'aménagement, sur une longueur de 21m00, et 11m55 Cette limite est matérialisée par trois bornes.

- Du Sud à la Voie nouvelle créée dans le cadre de l'aménagement, sur une longueur de 4m81, et 5m83. Cette limite est matérialisée par trois bornes.

L'ensemble des limites ayant été juridiquement établi, la superficie indiquée est donc garantie.

Tous les éléments figurent sur le plan d'arpentage dressé par la SCP BLEARD-LECOCCQ, Géomètres-Experts, le 07/12/2015 et annexé aux présentes.

Thierry BLEARD



AM 519
M. & Mme COURCOT Dominique

Limite définie d'après plan d'arpentage, établi par
la SCP BLEARD VOLPOET Géomètres Experts
à BOULOGNE SUR MER le 21/01/1999

AM 519
M. & Mme COURCOT Dominique

Lot 30

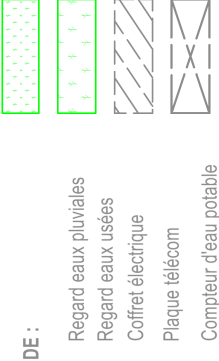
LOT 29
AM 664

LOT 31
AM 666

Voie nouvelle

NOTA : Les cotes, surfaces et informations sont données à titre indicatif et pourront varier en fonction des alés techniques. Le plan de vente est établi d'après le plan projet dressé par la Société VZR en date du 12/02/2016.

LEGENDE :



Double bande de plantations sur 3 m
Bande de plantations sur 2 m
Emplacement de stationnement
Pavé de constructibilité

Regard eaux pluviales
Regard eaux usées
Coffret électrique
Plaque télécom
Compteur d'eau potable

Ind. 1	Date : 07/12/2015	Description : Plan de vente du Lot 30
Auteur : SB		Vérificateur : TB
Altimétrie : Sans		Planimétrie : Lambert CC50
Echelle : 1/200		NIRéf. : 20123.004